

OFFRE D'EMPLOI

Une propriété viticole située à Baurech recherche des saisonniers.
Contact : **Mme Dourthe : 06 03 61 51 79** ou magalidourthe@maucaillou.com

ENVIRONNEMENT**L'incinération des déchets verts est STRICTEMENT interdite!**

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre de déchets verts s'applique **sans aucune dérogation possible de la part de la municipalité.**

Déchets verts: ramassage le 6 septembre 2022.

Rappel: Les branchages devront être présentés en fagots attachés d'1,5 m de large au maximum. Les sacs devront être ouverts. Quantité maximale à ne pas dépasser par foyer: 1 mètre cube.

Déchets encombrants: ramassage le 21 juillet 2022.

Inscription obligatoire au **0 805 020 002**, au plus tard à 16 h la veille du ramassage ou par mail: dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com
encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Bruits de voisinage

Horaires autorisés par arrêté préfectoral pour les travaux de bricolage et de jardinage :

- **Jours ouvrables:** de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30
- **Samedis:** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Dimanches et jours fériés:** de 10 h à 12 h

RAPPEL: Les propriétaires de chiens sont responsables des nuisances occasionnées par ceux-ci. Ils doivent notamment veiller à ce que les aboiements ne soient pas préjudiciables à la quiétude de leurs voisins.

Mairie d'Ayguemorte-les-Graves

20, avenue du Général de Gaulle 33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES
Téléphone: 05 56 67 10 15 - Courriel: contact@ayguemortelesgraves.fr - Site: www.ayguemortelesgraves.fr



AYGUEMORTE
LES GRAVES

Flash Info

d'Ayguemorte-les-Graves

ÉDITO**RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES****1^{er} tour - 12 juin 2022**

Inscrits: 1023 - Votants: 555 (54,25 %)

Blancs: 17 (1,66 %) - Nuls: 3 (0,29 %)

Exprimés: 535 (52,30 %)

Ont obtenu: **Nupes - Sacha ANDRÉ:** 146 voix (27,29 %)

PRG - Serge DETRIEUX: 55 voix (19,28 %)

Lutte ouvrière - Jean-Philippe DELCAMP: 10 voix (1,87 %)

Ensemble - Sophie METTE: 129 voix (24,11 %)

Rassemblement national - Damien OBRADOR: 100 voix (18,69 %)

Parti animaliste - Valérie VILTET: 15 voix (2,80 %)

Parti libéral - Guillaume BESSET: 0 voix

Droite souverainiste - Milène GELLE: 5 voix (0,93 %)

Les Républicains - René CARDOIT: 28 voix (5,23 %)

Reconquête - Sylvie MANTEL: 37 voix (6,92 %)

Candidat citoyen - Jean-Claude LALOUBÈRE: 23 voix (0,37 %)

Le mouvement Ruralité - Armelle CRUSE: 7 voix (1,31 %)

Droites indépendantes nationales - Maëva BOGO: 1 voix (0,19 %)

2nd tour - 19 juin 2022

Inscrits: 1024 - Votants: 553 (54,49 %)

Blancs: 45 (4,39 %) - Nuls: 15 (1,46 %)

Exprimés: 498 (48,63 %)

Ont obtenu: **Nupes - Sacha ANDRÉ:** 252 voix (50,60 %)

Ensemble - Sophie METTE: 246 voix (49,40 %)

DATES À RETENIR:

1^{er} CAFÉ DES ÉLUS: samedi 9 juillet de 10 h à 12 h, en mairie. Mme le maire, accompagnée d'élu-e-s, donne rendez-vous aux habitants qui le souhaitent pour échanger autour d'un café.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET: elle se tiendra exceptionnellement le mercredi 13 juillet à 18 h 30, place du Souvenir. Un apéritif offert par la municipalité clôturera cette manifestation.

LA GRANDE FÊTE: 17, 18 et 19 septembre. Réservez d'ores et déjà votre week-end! (voir encart).

RÉUNION D'INFORMATION LGV: le lundi 4 juillet 2022 à 18 h 30 - Salle La Sablière, 51 avenue du Général de Gaulle).

L'année scolaire se termine nous souhaitons un bel été à tous les élèves, à leurs enseignants et à leurs parents ainsi qu'à vous toutes et tous.

Le maire et le conseil municipal

FORTES CHALEURS / CANICULE 2022 (rappel)

Comme chaque année dans le cadre du plan national canicule, le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France lancent la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Quelques conseils :

- mouiller son corps et se ventiler,
- maintenir sa maison, son appartement au frais : aérer tôt le matin et fermer les volets la journée,
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes,
- ne pas boire d'alcool et manger en quantité suffisante,
- éviter les efforts physiques,
- boire régulièrement de l'eau.

La municipalité active le « plan canicule ». Les personnes âgées et/ou handicapées peuvent s'inscrire sur le registre nominatif des personnes vulnérables par un simple appel téléphonique au secrétariat de mairie 05 56 67 10 15. Cette inscription est facultative, volontaire, individuelle. Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou sur www.solidarites-sante.gouv.fr

ÉCOLE AYGUE-MARINE

Vacances d'été : Le jeudi 7 juillet après la classe.

Rentrée scolaire : Le jeudi 1^{er} septembre au matin.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscriptions 2022-2023

La période d'inscription pour l'année 2022-2023 **prendra fin le mercredi 20 juillet inclus, sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine :**

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

Toutes les inscriptions se font en ligne sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les frais de dossier, d'un montant de 15 €, seront gratuits jusqu'au 20 juillet. Passée cette date, ils seront de nouveau facturés.

Plus d'infos sur :

<https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/deplacements/transport-scolaire>

GIRONDE HAUT MÉGA

À quand la fibre chez moi ?

Avec la carte interactive de Gironde Haut Méga, suivez le déploiement du réseau public de fibre optique partout en Gironde !

Connectez-vous sur : <https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite>

OFFICE DE TOURISME MONTESQUIEU

Le bureau d'information de **Martillac** (3, place Marcel Vayssière) passe aux horaires d'été jusqu'au 28 septembre prochain :

- **Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.**
- **Ouvert les 14 juillet et 15 août.**

Le bureau d'information de **Léognan**, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny ouvrira ses portes du 1^{er} juillet au 30 septembre :

- **Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14 h à 18 h.**
- **Ouvert les 14 juillet et 15 août.**

Site : info@tourisme-montesquieu.com

Contact : 05 24 73 39 90

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

Les feux de forêt ne sont pas une fatalité. Ayons les bons réflexes !

Les conditions météorologiques sont de plus en plus propices au feu, **mais 9 feux sur 10 pourraient être évités** grâce à une plus grande vigilance et à l'adoption de quelques gestes simples :

- Vous êtes fumeur ? Jetez vos mégots dans des cendriers. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant concernant les cendres incandescentes qui peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.
- Vous coupez de la végétation dans votre jardin ? Mettez vos déchets verts à la déchèterie au lieu de les brûler chez vous (interdit par la loi).
- Vous aimez les feux d'artifice ? Laissez les professionnels les organiser pour le plaisir de tous.
- Vous organisez un barbecue ? Faites-le chez-vous ou dans un espace dédié, sur une terrasse, plutôt qu'en pleine nature et loin des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Pensez à débroussailler votre jardin. Travaillez loin des espaces sensibles afin de les protéger des étincelles et prévoyez un extincteur pour éteindre le feu immédiatement.

En cas de feu, suivez les consignes des pompiers, votre habitation est le meilleur abri si vous avez bien débroussaillé votre jardin et éloigné les combustibles des murs.

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18 ou le 112 et localisez le départ de feu en indiquant l'adresse ou si possible la géolocalisation au moyen d'un téléphone portable.

Plus d'infos sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>